



Le Trait d'Union de Meroux-Moval

Juillet 2022

Le mot du Maire



Chères Mervaloises, chers Mervalois,

Parmi les projets structurants de ce mandat, il y a la réalisation d'un lotissement communal de qualité, au lieu-dit Touramont. Nous avons là un très grand terrain, divisé en de nombreuses parcelles appartenant à des propriétaires privés, essentiellement originaires de Meroux-Moval. En l'état actuel du PLU, aucune de ces parcelles n'est constructible individuellement. Il n'y a donc que la solution d'un lotissement, pour répondre aux préconisations du PLU.

Il y a plusieurs mois, nous avons missionné la SODEB pour réaliser une étude d'urbanisation de ce secteur. La SODEB a réalisé le travail demandé, mais elle a aussi pris l'initiative de faire une offre d'achat aux propriétaires, afin de réaliser elle-même le lotissement. Parce que les propositions faites ne nous convenaient pas, le conseil municipal a pris la délibération d'acheter l'ensemble des parcelles (à un prix plus avantageux pour les propriétaires) afin d'avoir la maîtrise du foncier et du projet. Actuellement la quasi-totalité des compromis de ventes est signée.

Un collectif de riverains de ce secteur s'est constitué dans le but de s'opposer à ce projet. J'ai eu l'occasion de rencontrer en mairie les représentants de ce mouvement. Je les ai écoutés et nous avons cordialement échangé nos arguments. Ce collectif a créé récemment une association et un site internet. Vous avez reçu récemment, dans vos boîtes à lettres, un tract vous invitant à signer en ligne une pétition contre ce projet de lotissement.

Je devais m'entretenir avec la présidente de cette jeune association le samedi 09 juillet dernier. Le décès subit de ma mère m'a contraint à annuler tous mes rendez-vous de cette semaine. Le tract a néanmoins été diffusé le dimanche 10 juillet, surlendemain de la sépulture de ma mère. C'est un réel manque de tact à mon égard. Néanmoins, je rencontrerai la présidente de l'association le samedi 23 juillet.

Je redonne encore une fois les principaux arguments en faveur de la réalisation de ce lotissement de grande qualité :

- Un village qui ne se développe pas raisonnablement est un village qui se dévitalise et qui meurt. Notre école sera l'une des premières victimes.
- Comme tous les maires qui m'ont précédé, nous avons un souci permanent du développement harmonieux de notre commune et une tradition d'accueil des nouveaux Mervalois. Les habitants du lotissement des Combeaux ont été très

satisfaits de construire à cet endroit et ils savaient tous, qu'un jour ou l'autre, le secteur Touramont serait aménagé.

- Il y a une forte demande en mairie pour venir habiter à Meroux-Moval. Plusieurs parcelles de ce lotissement sont convoitées par des jeunes de la commune, qui se connaissent tous et qui veulent vivre et s'installer dans leur village.
- Ce lotissement sera d'une très grande qualité environnementale, supérieure à celle du lotissement voisin des Combeaux. Par exemple une large haie, d'essences variées, sera plantée tout au long de la ligne de crête, pour permettre aux oiseaux de nicher et aux insectes de trouver refuge. Des places de parking seront aménagées sur chaque parcelle. Les eaux de ruissellement seront canalisées. Des arbres seront plantés, l'installation de récupérateurs d'eau de pluie pourra être exigée...
- La réalisation de lotissements n'empêche pas la construction de maisons isolées dans notre village. Tout le monde peut le constater.

Je reste persuadé que sur ce dossier, comme sur d'autres, la raison l'emportera sur la passion. Réunissons-nous comme nous l'avons toujours fait, échangeons, écoutons-nous avec beaucoup de respect mutuel. C'est, à mon avis, une bien meilleure méthode que de s'affronter par la voie de pétitions.

J'ai également prévu de rencontrer rapidement les riverains de la rue du 15 juillet, qui s'inquiètent d'un projet d'habitat collectif dans le secteur. Sur ce dossier, notre marge de manœuvre est très faible car il s'agit d'une construction portée par un promoteur privé, édifiée sur un terrain privé. Je ferai néanmoins le maximum afin que le bon sens l'emporte dans le respect de toutes les parties.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de l'évolution de ces constructions dans les prochaines semaines.

Je vous souhaite un très bel été.

Très cordialement,

Stéphane Guyod,
Maire de Meroux-Moval

LA VIE AU VILLAGE

Urgent : recherche accompagnateur(trice) de bus

Nous recherchons une personne disponible de 11h00 à 14h00 à compter du 1er septembre pour la durée de l'année scolaire, titulaire du permis conduire (B) de préférence, pour accompagner les enfants de l'école maternelle et élémentaire dans le bus scolaire durant les trajets de la pause méridienne reliant les écoles de Vézelois et Meroux-Moval aux différents arrêts de bus du village.

Candidatures à adresser en Mairie à l'attention de Monsieur le Maire de Meroux-Moval avant le 13 août 2022.

Fermeture estivale de la Mairie



La Mairie sera fermée au public les samedis d'été entre le 30 juillet et le 20 août 2022.

ACTIVITES : Rentrée de septembre

Nouveau : gym douce et mémoire seniors

Gym douce et mémoire est une activité qui, comme son nom l'indique, est spécifiquement conçue dans le double objectif d'améliorer sa condition physique générale tout en travaillant sa mémoire.

En effet, il est admis qu'une meilleure oxygénation du cerveau via la pratique d'une activité physique régulière contribue à améliorer la mémoire et l'efficacité cognitive. Rendez-vous en salle Part'Âges à côté de la mairie **chaque mercredi matin de 9h00 à 10h00**. Dans une ambiance ludique et conviviale Pauline Robin vous proposera des exercices adaptés à chacun destinés à vous mobiliser physiquement tout en travaillant plusieurs aspects de votre mémoire (mémoire sémantique, sensorielle, spatio-temporelle).

Une séance gratuite de présentation/découverte de cette activité vous est proposée le mercredi 7 septembre à 9h00 en salle Part'Âges. Tarifs et inscriptions auprès de Pauline ROBIN au 06.44.85.24.25 ou par mail à pauline.robin@sielbleu.org



Nouveau : YOGA

Barbara Garcia, vous propose des séances de yoga à compter du 22 septembre,

les mardis de 10h00 à 11h00 ou les jeudis de 20h00 à 21h00 à Meroux-Moval

(Sous réserve d'inscriptions suffisantes)

Connaissez-vous le Yoga ? Le mot Yoga signifie unir, union, communion.

Le Yoga permet de relier tous les pouvoirs du corps, de l'esprit et de l'âme pour trouver l'équilibre et considérer tous les événements de la vie de façon paisible. Les asanas apportent la solidité, la santé et la légèreté des membres. Une posture stable et belle donne de l'équilibre mental et empêche l'esprit d'être inconstant. Les asanas ne sont pas de simples exercices de gymnastique, ce sont des postures. En pratiquant le yoga, vous développez la souplesse, l'équilibre, l'endurance et gagnerez une grande vitalité. Ses postures sont destinées à exercer chaque muscle, chaque nerf, et chaque glande du corps. Ils procurent un physique agréable, souple et fort, sans excès de muscles et garantissent le corps contre la maladie. Ils dominent la fatigue et apaisent les nerfs.

Le tarif est fixé à 60€ par trimestre.

Renseignements et inscriptions auprès de Barbara Garcia

au 06.77.75.19.56, par mail à barbara@yogakaladvaita.com ou sur le site <http://www.yogakaladvaita.com/centres/belfort>



« E-Seniors » : prendre en main son smartphone

Afin de vous accompagner dans l'usage des nouvelles technologies, un nouveau stage « Prendre en main son smartphone » - (10h + une séance individuelle) vous est proposé et vous permettra de découvrir votre propre équipement, ses possibilités et de vous familiariser avec ses fonctions de base. Ce stage est destiné aux personnes de 50 ans et plus, n'ayant aucune ou peu de connaissances quant à l'utilisation d'un smartphone et se déroulera les **vendredis de 9h00 à 11h00 en salle Michel Brouque du vendredi 16 septembre au 14 octobre 2022**. Il sera animé par Nicolas Bonnet, animateur spécialisé en multimédia de l'OPABT. Le tarif pour ce stage est fixé à 30€ pour les extérieurs et à 15 € par personne pour les Mervalois grâce à une participation de la commune à hauteur de 50% du tarif de base.

Une réunion d'information aura lieu le vendredi 2 septembre à 14h00 en salle Michel Brouque, lors de laquelle Nicolas vous présentera le contenu du stage. Plus d'informations auprès de Nicolas BONNET par téléphone au 03 84 54 26 70 ou par mail à nicolas.bonnet@opabt.fr.

Inscriptions auprès du secrétariat de Mairie.

Baby éveil et baby gym



Chaque mercredi à Part'Âges à partir du 7 septembre, Pauline Robin anime des séances de **Baby éveil (de 18 mois à 3 ans)** de 10h15 à 11h00 et de 11h15 à 12h00 **Baby Gym (de 3 à 5 ans)**. Le tarif est fixé à 48 € par trimestre

pour les Mervalois (participation Mairie « activités prévention santé » de 12€ par trimestre). Il est de 52€ pour les personnes extérieures. Une remise de 50% du prix est effectuée pour les fratries. Pour chacune de ces activités une séance découverte vous est offerte.

Informations et inscriptions auprès de Pauline Robin au 06.44.85.24.25 ou par mail pauline.robin@sielbleu.org



Pour plus d'informations rendez-vous sur le site de la préfecture du Territoire de Belfort.

Registre des personnes vulnérables

Un registre pour aider les personnes fragiles, âgées et/ou isolées, handicapées en cas de risques exceptionnels (canicules, grands froids, pandémie...) existe sur notre commune. Ce registre nominatif et confidentiel est utilisé lors de déclenchement de tout plan d'alerte ou d'urgence sur le territoire. En cas d'alerte canicule notamment les personnes inscrites seront contactées et visitées régulièrement.

L'inscription dans le registre s'opère à tout moment, elle est facultative et nécessite une démarche volontaire. Pour toute nouvelle inscription, contactez la mairie au 03 84 56 04 30 ou par mail à secretariat@meroux-moval.fr

Fleurissement



Le jury Départemental du fleurissement sera de passage dans notre commune le 20 juillet 2022. Nous vous demandons si vous le souhaitez, de mettre en valeur vos extérieurs pour l'occasion.

L'Atelier d'Azadi – Ateliers d'éveil créatif & art-thérapie

Portes ouvertes et reprise des ateliers mercredi 14 septembre à partir de 14H

Les adultes et seniors sont invités à rejoindre les enfants et ados à l'ancienne mairie déléguée de Moval. Aucune compétence artistique n'est requise et le matériel est fourni.

Inscriptions possibles toute l'année, (2 séances de découverte offertes).

Pour tous renseignements veuillez contacter Corinne Mouhat au **06-70-45-89-27**

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Alerte sécheresse : Restriction des usages de l'eau dans le département

L'ensemble du département est placé en Alerte 1, ce qui entraîne une série de mesure parmi lesquelles figurent :

- L'interdiction d'arroser les pelouses, massifs fleuris, plantations en contenants et jardins potagers entre 8H et 20H

- L'interdiction de remplir et de vidanger les piscines privées de plus 1m3.



Nuisances sonores

RAPPEL. Pour notre village, les horaires autorisés pour les particuliers lors de l'utilisation d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore sont les suivants :

Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h

Et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Merci à chacun de respecter le bien-être de ses voisins.

Dans le cadre d'une activité professionnelle, les horaires autorisés sont 7h-20h sauf dimanche et jours fériés. Arrêté n°100/2019 article 2



JEUNESSE

Carte avantage jeunes

La commune vous propose de commander dès à présent et ce jusqu'au 29 août votre carte avantage jeunes au tarif exceptionnel de 1€ jusqu'à 18 ans. Présentez-vous en mairie avec une photocopie de votre carte d'identité ou de votre livret de famille, un justificatif de domicile, une photo d'identité et le règlement de 1 euro.



Inscriptions restauration scolaire et périscolaire (de 3 à 10 ans) rentrée 2022-2023

Les dossiers d'inscriptions pour la prochaine rentrée sont disponibles en téléchargement sur le site de la commune www.meroux-moval.fr ou en mairie
Inscriptions jusqu'au 19 août 2022.



LE COIN DES ASSOCIATIONS

Vide grenier

Le vide grenier organisé par le comité des fêtes de Meroux-Moval aura lieu le dimanche 11 septembre 2022 autour de la Mairie.



Petites restaurations et buvette sur place.

Inscriptions au 06.73.43.11.62

LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ



-Le principe d'achat de la propriété BEHRA et de missionner le Maire pour finaliser l'offre d'achat qui sera présentée au CM lors d'une prochaine réunion.

-L'offre de devis pour l'étude d'aménagement de l'ouvrage militaire. Le budget prévoit une somme de 16000 euros pour la réalisation de cette étude.

-Pour la réalisation de la chicane au niveau du chalet à louer. Les devis reçus et les subventions notifiées montrent que l'on peut réaliser ces travaux en restant dans le budget.

-Une décision modificative concernant les frais d'études qui avaient été engagés pour les travaux de l'ancienne Mairie de Moval. Ces frais sont à amortir sur cinq ans.

-La création d'un conseil municipal de jeunes sur le village après la présentation du projet par Emmanuelle BOHL.

-La participation de la commune à hauteur de 30 euros par adolescent et une remise de 50 euros pour les fratreries (dès le 2ème enfant) pour le séjour organisé sur la dernière semaine de juillet. Ils seront 15 jeunes à participer au séjour. Grâce aux subventions obtenues et aux actions menées par les jeunes, la participation des familles s'élèvera donc à 250 euros par adolescent.

-Contre la dématérialisation dans l'immédiat de la publicité des actes administratifs.

-L'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive pour les agents de la commune.

-La signature à la convention qui permet de regrouper les commandes au sein du Grand Belfort des vêtements de protection et de prévention.

ETAT CIVIL

Mariage :

- M.KARAHAN Stéphane et Mme COLLIER Célia, mariés le 7 mai 2022

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés.



Naissances :

- Julia GABLE, née le 20 mai 2022
- Zayd GHETTAS, né le 30 mai 2022

Toutes nos félicitations aux jeunes parents



Décès :

- M. Henri dit « Attilio » GEROLA, décédé le 3 juin 2022
- Mme Yvette GUYOD née HUMBERT, décédée le 5 juillet 2022

Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille endeuillée.

